

Intervention lors de la Discussion Générale de l'examen en Séance Publique pour la première lecture du Projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels et portant également plusieurs dispositions relatives à l'énergie

Le 3 octobre 2017

[Seul le prononcé fait foi]

Monsieur le Ministre, Madame la Présidente, chers collègues,

L'Accord de Paris, adopté le 12 décembre 2015 à l'issue de la COP21, prévoit de contenir l'augmentation de la température mondiale en deçà de 2°C, voire de tendre vers un objectif de 1,5°C.

Les défis cruciaux de la transition énergétique et écologique que nous devons collectivement relever en France et dans le monde sont principalement : la lutte contre les changements climatiques, l'indépendance énergétique et la réduction des énergies fossiles.

Pour atteindre ses objectifs, une nouvelle croissance économique est essentielle. De nouvelles façons écologiques de produire doivent émerger, des alternatives aux énergies fossiles telle que : les énergies renouvelables (l'éolien, hydrolien, le solaire, biogaz, etc.), des mobilités nouvelles telles que les moyens de transport décarbonés (véhicules électriques, à hydrogène, etc.) ainsi que la création de nouveaux emplois etc., sont les perspectives du futur que nous devons impérativement accompagner.

Le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Climat présenté le 6 juillet.

Il inscrit dans la loi l'axe 9 de ce plan climat qui prévoit que «le Gouvernement amorce la sortie progressive de la production d'hydrocarbures sur le territoire français à l'horizon 2040, en n'attribuant plus de nouveaux permis d'exploration d'hydrocarbures et en ne renouvelant pas les concessions d'exploitation existantes».

Cette mesure, symbolique aux yeux de certains mais essentielle pour d'autres, permet à notre pays de montrer l'exemple et d'être cohérent avec nos engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique.

La France va être le premier pays à initier la fin de la production des hydrocarbures sur son sol. Elle sera accompagnée dans cette transition par ses industriels, ses innovations disruptives, par ses scientifiques. Aussi d'autres pays tels que la Grande Bretagne, l'Inde et la Chine etc. ont des initiatives similaires et suivront la dynamique.

La sortie progressive de la production d'hydrocarbures qui se produirait à l'horizon 2040 est donc cohérente avec l'objectif de diminution de la consommation de combustibles fossiles (- 30 % à

horizon 2030), ce qui permettra d'éviter de compenser l'arrêt de la production nationale (représentant 1 % de la consommation) par une augmentation de l'importation d'hydrocarbures.

Le travail en commission des affaires économiques a permis d'améliorer significativement le texte, en apportant des précisions utiles et nécessaires. Sur les articles 4 et 5 sur lesquels la commission des affaires économiques était saisie au fond, l'un sur la sécurisation de l'approvisionnement en gaz naturel et le second qui clarifie les compétences de la CRE concernant la fixation de la rémunération des prestations de gestion de clientèle effectuées par les fournisseurs d'énergie pour le compte des gestionnaires de réseau, les suggestions proposées par le groupe ont été adoptées en commission.

Attaché à nos territoires concernés nous proposons leurs accompagnements et leurs reconversions, un rapport du gouvernement détaillera les dispositifs mis en place tant sur le plan économique et fiscal que sur le plan environnemental, lesquels dispositifs pourraient notamment appuyer le développement des énergies renouvelables : solaire, méthanisation, éolien etc.

Le débat en séance de ce jour permettra d'apporter je n'en doute pas d'autres éléments.

Les amendements portés par le groupe LREM sont essentiellement des amendements de précisions. De manière générale, ce texte, dans son ensemble nous semble important et équilibré et nous appelons de nos vœux à l'adoption rapide de ce texte.